



Communiqué de presse

13 juin 2023

PRÉVISIONS FINANCIÈRES 2023-2025

L'ASSURANCE CHÔMAGE POURSUIT SON DÉSENDETTEMENT

L'Unédic a mis à jour les prévisions financières de l'Assurance chômage, qui ont été adoptées lors du Bureau du 13 juin 2023. Sur la période 2023-2025, l'Unédic anticipe des soldes positifs. Dans ces conditions, le désendettement du régime d'assurance chômage se poursuivrait, la dette passant de 60,7 Md€ fin 2022 à 42,3 Md€ fin 2025, marquée notamment par l'engagement face à la crise de la Covid-19.

Une croissance faible avant une reprise de l'activité économique à partir de 2025

En 2023 et 2024, l'inflation et ses répercussions continuent d'affecter l'évolution de l'activité économique. Selon le Consensus des économistes, la croissance du PIB prévue pour 2023 et 2024 serait atone, respectivement +0,6% et +0,9%. En 2025, la croissance serait de +1,6 % s'inscrivant dans une trajectoire de reprise plus soutenue.

Ce scénario reste néanmoins soumis à d'importants aléas (poursuite de l'inflation, évolution de la situation en Ukraine, incertitudes sur l'évolution de la productivité, effets de la politique monétaire).

Des créations d'emploi modestes avant une nouvelle dynamique en 2025

Avec la faible croissance prévue, les créations d'emploi seraient modestes sur l'ensemble de l'année 2023 (+82 000) et en 2024 (+28 000). La reprise de l'activité économique attendue en 2025 s'accompagnerait d'une amélioration de la situation du marché du travail (+132 000 créations d'emploi en 2025).

Le nombre de chômeurs indemnisés devrait se stabiliser en 2023 (2,5 millions). À partir de 2024, l'effectif de chômeurs indemnisés reculerait pour atteindre 2,3 millions en 2025 à la faveur d'une amélioration du marché du travail et sous l'effet de la montée en charge de la réforme 2023 d'assurance chômage.

Une dette importante marquée par l'engagement face la crise Covid-19

Face à la crise sanitaire de 2020-2021, le régime d'assurance chômage a joué son rôle d'amortisseur social en soutenant les demandeurs d'emploi, les salariés et les entreprises. Ces efforts nécessaires (18,4 Md€) vont peser durablement sur les finances de l'Assurance chômage.

Fin 2022, la dette de l'Assurance chômage s'élève à 60,7 Md€.

Le solde financier positif permet de maintenir la trajectoire de désendettement

La dynamique favorable des salaires contribuerait à une croissance marquée des contributions d'assurance chômage. En 2023, les recettes s'établiraient à 46,6 Md€, 48,2 Md€ en 2024 et 49,5 Md€ en 2025.

L'Unédic prévoit que les dépenses du régime (42,2 Md€ en 2023, 42,9 Md€ en 2024 et 40,8 Md€ en 2025) resteraient inférieures aux recettes à l'horizon de la prévision, notamment sous l'effet de la réforme 2021 et de la montée en charge de la réforme 2023.

Ainsi, le solde de l'Assurance chômage s'élèverait à +4,4 Md€ en 2023, +5,4 Md€ en 2024 et +8,7 Md€ en 2025.

Une dette estimée à 42,3 Md€ fin 2025

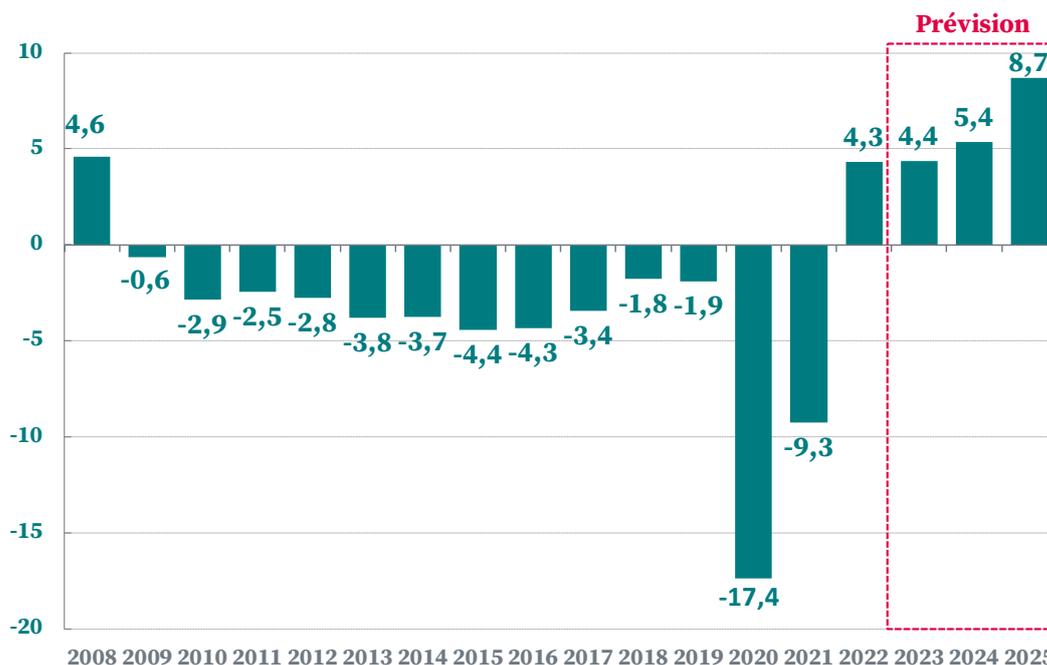
La dette de l'Assurance chômage serait de 56,3 Md€ en 2023, 51,0 Md€ en 2024 et 42,3 Md€ en 2025.

La maîtrise du pilotage financier de l'Assurance chômage est une exigence forte des partenaires sociaux. La réduction de la dette permet de créer les bonnes conditions pour faire face à d'éventuels chocs économiques et optimiser les capacités du régime à solliciter les marchés financiers le cas échéant.

Grâce à ce désendettement, et en dépit de la remontée des taux, le coût de la dette de l'Unédic représente moins de 1 % des recettes de l'Assurance chômage, permettant de consacrer 99 % des ressources du régime pour protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi.

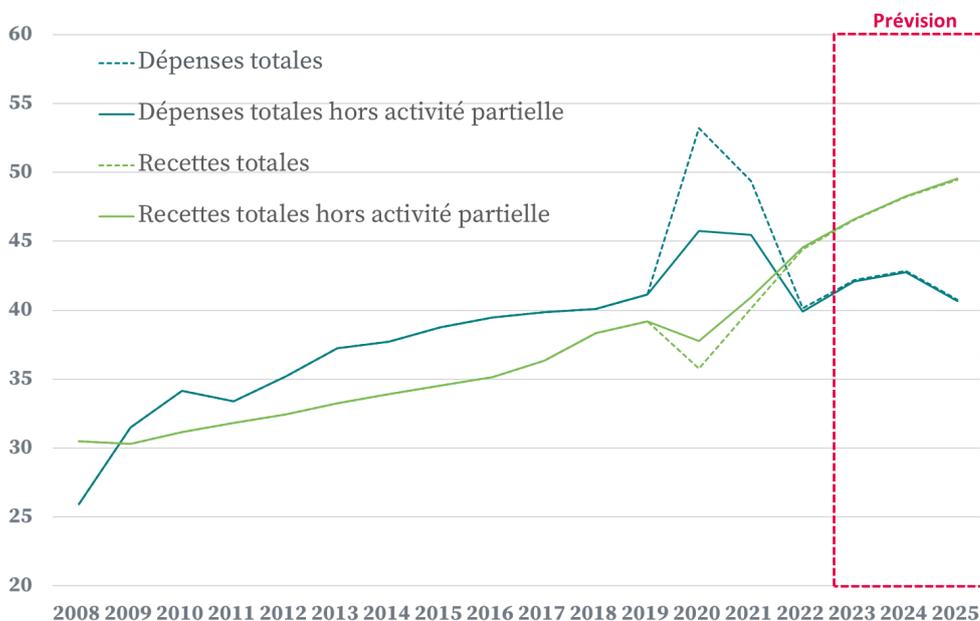
L'Unédic réalise les prévisions financières du régime d'assurance chômage trois fois par an (février, juin et octobre). Ces prévisions reposent sur les hypothèses de croissance et d'inflation du Consensus des économistes. Elle prend en compte l'ensemble des décisions de politiques publiques connues et mises en oeuvre. Elles s'appuient sur l'état du droit et sur les règles en vigueur au moment de leur publication. Les prévisions de juin 2023 ne tiennent pas compte des effets de la réforme des retraites. Elles incluent les modalités actuelles du financement de Pôle emploi et ne reflètent pas d'éventuelles évolutions liées à la mise en place du futur opérateur France Travail.

SOLDE FINANCIER DE L'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2025, EN MD€



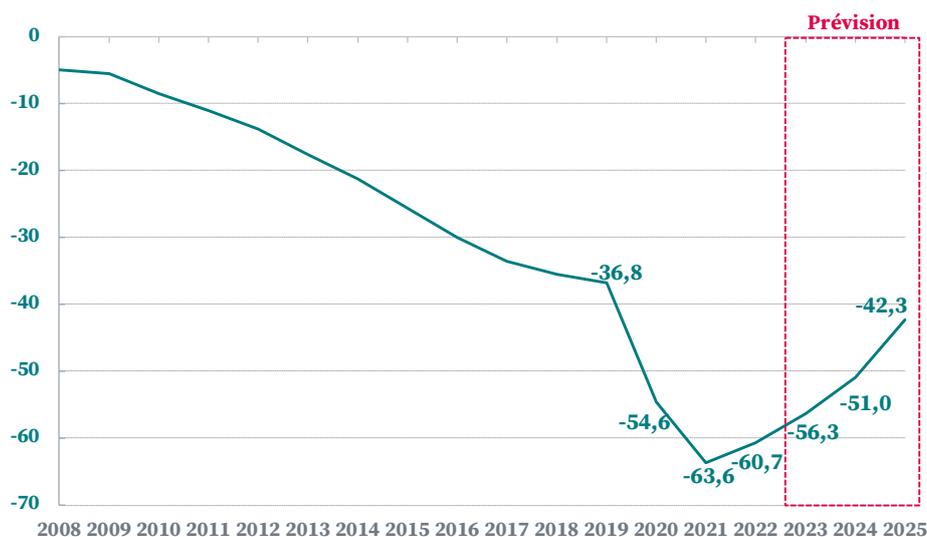
Source : Unédic, prévisions Unédic de juin 2023

DÉPENSES ET RECETTES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE, EN MD€



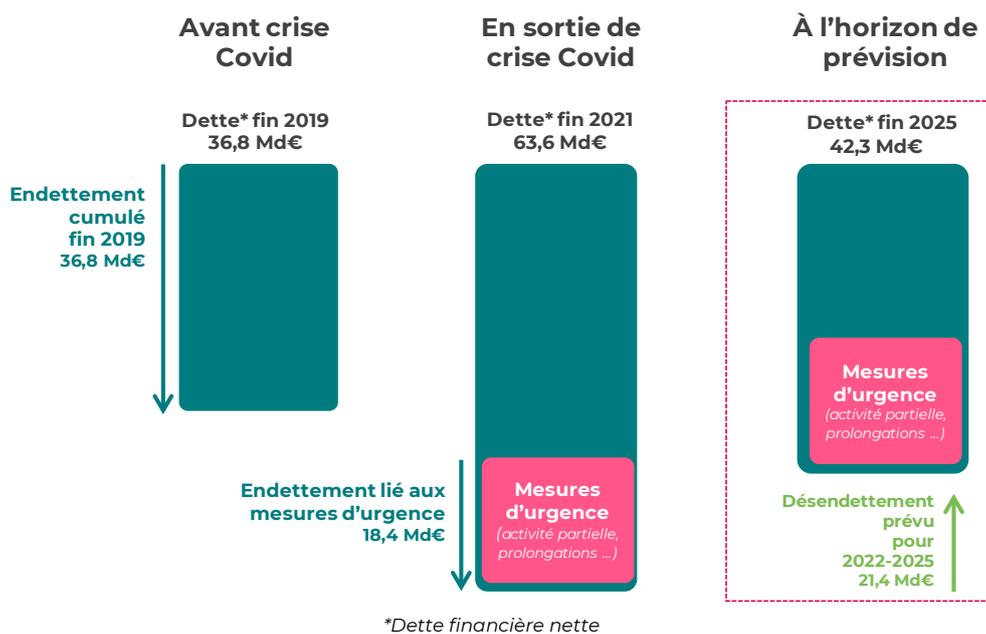
Source : Unédic, prévisions Unédic de juin 2023

ENDETTEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE CHÔMAGE JUSQU'À FIN 2025, EN MD€



Source : Unédic, prévisions Unédic de juin 2023

ENDETTEMENT AVANT LA CRISE COVID-19, EN SORTIE DE CRISE ET À L'HORIZON 2025



Source : Unédic, prévisions Unédic de juin 2023

À propos de l'Unédic

L'Unédic est une association paritaire, de statut privé, regroupant des représentants des salariés (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO) et des représentants des employeurs (Medef, CPME et U2P). Elle pilote et gère l'Assurance chômage en veillant à protéger les parcours professionnels au plus près des réalités de l'emploi, tout en étant attentive aux besoins des employeurs. Sa connaissance du marché du travail et sa faculté d'anticipation de la conjoncture économique lui permettent de garantir la solidité de ce régime à la fois assurantiel et solidaire. Ancrée sur tout le territoire grâce à son réseau d'instances paritaires régionales (IPR) et en interaction avec un écosystème large de partenaires institutionnels en France et à l'international, l'Unédic est un rouage essentiel au dynamisme de l'emploi. Sans cesse en mouvement, depuis plus de 60 ans, elle consolide et renouvelle l'Assurance chômage au service de la cohésion sociale et en soutien de l'économie française.